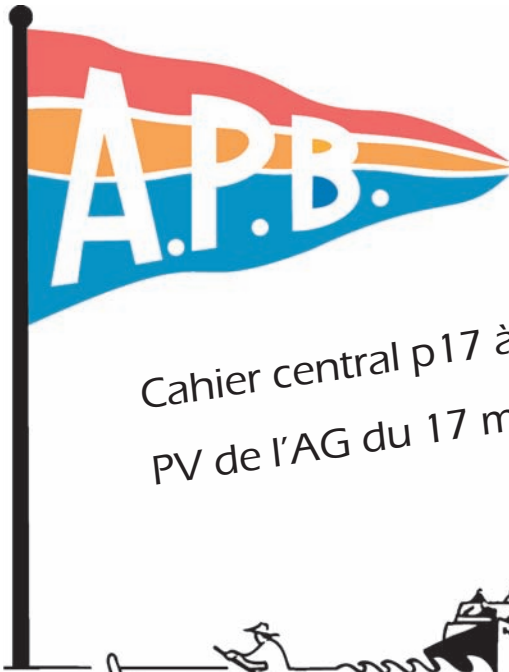


Numéro 622
Juin 2015
Trimestriel



Cahier central p17 à 28
PV de l'AG du 17 mars 2015



Association des propriétaires de bateaux

Fondée en juillet 1923

www.apb.ch

*“Pour la **garantie d’un approvisionnement et d’une distribution efficaces**, NV Log est là pour vous aider à mieux gérer et suivre vos flux logistiques grâce à son équipe expérimentée.*

Vous nous transmettez vos ordres de transport et nous nous chargeons d’organiser l’acheminement de vos envois selon vos désirs.”

Timeliness

Dedicated

Reliable



BIOTECH



CROSSTRADE



FRET AERIEN



ROUTE



FRET MARITIME



TECHNOLOGIES



DOUANE



CONSEILS



RESPECT

NV Logistics
A NEW VISION OF LOGISTICS

www.nvlogistics.com

NV LOG SA

Halle de Fret 5 | Bureau 076 | Case postale 1117

CH-1211 Genève 5 | Aéroport

Tél. +41 22 817 40 90 | Fax +41 22 817 40 99

info@nvlogistics.com

A.P.B.

Secrétariat:	35, rue Louis-Favre Tél: 022 733 32 40 info@apb.ch	Case postale 49 1211 Genève 7 Servette
Site Internet:	www.apb.ch	email: info@apb.ch

Comité: élu lors de l'AG du 18 mars 2014

Présidente	Giovanna FANNI Natel: 079 658 04 39	info@apb.ch
Vice-président Journal, Matériel, Réservations des bers	Pierre DUPANLOUP mobile: 079 207 70 36	dupanloup@bluewin.ch bers@apb.ch
Secrétaire	Yolande BOSSHARD Natel: 079 436 94 14 Tél./Fax: 022 348 42 43	yolandebosshard@bluewin.ch
Trésorier	Silvio PEREGO mobile: 076 385 84 48	sperego@genevalink.ch
Publicité dans Journal Matériel Choiseul	Patrick SERVANT Mobile: 079 233 70 82	patrickservant@yahoo.fr

Hors comité: Matériel Eaux-Vives	Pietro BIANCO Natel: 076 528 66 38	pietro.bianco@sunrise.ch
Matériel Pâquis	Paul BAYS mobile: 079 390 34 19	baysp@bluewin.ch

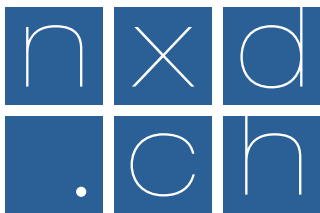
Groupe de travail:	Jacques BOILLAT, Roger FUCHS, Michel GUNTZ, Alexander SCHERL,	Anna BORAGINE, Aurélien GIROD, Frédéric HILTBRAND, Eric VILLY.
---------------------------	--	---

Président d'honneur	André Christin	Mobile: 079 436 61 79
----------------------------	-----------------------	-----------------------

Bulletin de l'Association des Propriétaires de Bateaux
Case postale 49 - 1211 Genève 7
IBAN: CH11 0900 0000 1200 4249 2
Impression: Imprimerie Pot, Grand-Lancy

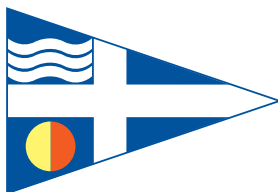
nextdesign

websolutions depuis 1997



système de gestion de
sites internet pour
entreprises et associations

nxd.ch info@nxd.ch 022.779.20.66 Versoix Genève Suisse



Restaurant **CLUB NAUTIQUE DE VERSOIX**

Terrasse panoramique, Port - Choiseul

nouvelle gérance

Dominique BEL
Nacer SMATI

restaurant@cnv.ch

+41 (0)22 755 35 10

Ch. des Gravieres 35 - 1290 Versoix

www.cnv.ch

Tech Yachting *Magasin nautique*



12 rue Du-Roveray

Horaires Lundi 13h00-18h30

1207 Genève (Eaux-Vives Lac)

Ma-Ve 9h00-18h30 Sa 9h00-17h00

Tel +41 (0)22 786 41 42

www.techyachting.com

Magasin en ligne

www.techyachting-shop.ch

Billet de la Présidente

Chers membres et Ami-e-s,

Notre premier rendez-vous a eu lieu le mardi 17 mars 2015 à 19h30 : la 92^e Assemblée générale ordinaire.

Le lieu, la salle "La Terrasse" à Vézenaz, est le même depuis 2011 : cinq ans déjà ! Tout le comité s'est affairé depuis le matin afin que tout soit prêt pour votre arrivée: Yolande devait chercher les clés, Pierre, Silvio et Patrick préparer et "équiper" la salle, Jacques concocter de succulents canapés et moi-même penser aux boissons... entre autres !



Une AG sur canapé grâce aux talents de Jacques

Petit à petit, vous arrivez ; j'accueille certains d'entre vous pour la première fois, d'autres, souvent rencontrés tantôt lors des Assemblées générales tantôt lors de manifestations nautiques, sont maintenant devenus des amis.

Depuis la terrasse de la salle, la vue sur la rade est splendide en cette belle fin de journée et j'ai de la peine à m'en séparer pour respecter le déroulement de ce rendez-vous annuel. Mais...allons-y et le procès-verbal qui figure dans les pages centrales de ce journal vous rappellera, ou apprendra aux absents, les différentes étapes de la soirée ainsi que les sujets traités. Votre présence et celle de nos invités, Monsieur Stefan Szeless et le Maréchal Patrick Vidonne, sont bien appréciées et utiles. Un grand "Merci" à tous.

Nous disons souvent que les absents ont toujours tort et cette fois ils devront accepter le fait que le comité et moi-même sommes réélus par les membres présents. Tout en remerciant ces derniers pour leur confiance, je vous invite



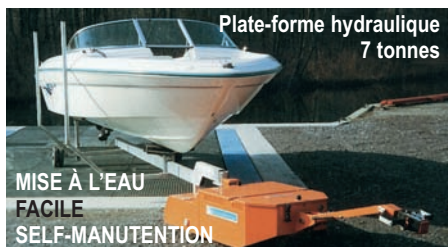
Tél. +41 / 022 736 00 17 - Fax +41 / 022 736 00 46
- Fermé le mardi -

CHANTIER NAVAL RIES FRÈRES DU VIEUX RHONE NOVILLE

Tél. (021) 960 28 21 – Fax (021) 960 22 21

1845 Noville

NOUVEAU: PORT-À-SEC



TRAVELIFT 20 T



Vente
Construction
bois

Réparation - Peinture
Bois, polyester
et acier

Hivernage - Marina
Loc. à la demande

MARINE Motor

Michel Chevalier

Pascal Dunoyer

Agent: Yamaha, Zodiac

Dépannage 7 / 7

Entretien, Hivernage, Entreposage, Transports
Réparation: Mécanique Hors Bord In Bord, Electricité, Diesel
Installations sanitaires & gaz, Carénage, Vente

2, chemin des Ambys - 1246 Corsier

Tél: 022 750 02 49

à aller découvrir les différentes charges de chacun et les changements par rapport à l'année 2014. La "New Entry", Monsieur Frédéric Hiltbrand, du groupe de travail est bien appréciée et je saisis l'occasion pour rappeler l'importance, pour le comité et pour vous tous, de ce groupe: apport de nouvelles idées, aide dans l'organisation et le déroulement des manifestations.

Je remercie infiniment tous les membres du comité, du groupe de travail qui consacrent, d'une manière bénévole, une grande partie de leur temps, libre ou... non, à l'Association et à ses membres ainsi que les magnifiques personnes qui assurent les tâches administratives. Ces dernières, après le travail ingrat du rappel du paiement de la cotisation, vous contacteront prochainement pour récolter des données importantes manquant dans nos fichiers telles que: adresse e-mail, année de naissance (adaptation tarif), immatriculation (carte de membre)...

Nous, tous, regrettons d'avoir manqué le deuxième rendez-vous annuel à Port Choiseul, les Puces Nautiques, à cause des caprices de la météo ; cela arrive malheureusement et nous espérons mieux pour 2016.

Je raconterai plus loin notre "sortie" à Liverpool car pendant ce séjour, le dimanche de Pentecôte, la Police de la Navigation m'a téléphoné pour signaler un accident à Port Choiseul. Un voilier de trois tonnes et demie, lors du déplacement vers la grue pour la remise à l'eau, a cassé le bras arrière droit du ber de 20 tonnes et est tombé sur le sol, mât à proximité de la terrasse du restaurant ! Les dégâts matériels (bateau et ber) sont considérables mais une bonne étoile a voulu que personne ne soit blessé !! Je ne vais pas donner plus de détails à cause des expertises de deux compagnies d'assurance qui sont en cours, mais nos vérifications de pose correcte sur les bers seront désormais plus fréquentes et strictes.

Nous rendons tous nos membres attentifs aux règles de prudence et de sécurité qui sont rappelées sur notre site et dans ce journal.

Je vous donne rendez-vous au SALON Nautique du Léman qui aura lieu à Palexpo du vendredi 13 au dimanche 15 novembre

Bonne saison de navigation et bon été !

Giovanna

AUTO-NAV Sàrl

Tél. 022 736 72 84

Place Camoletti 4

Fax 022 786 73 73

1207 Genève

www.auto-nav.ch

*Spécialiste Mercruiser,
Yanmar, Volvo*

*Vente de bateaux et
de moteurs*

*Mécanique et
électricité navale*

*Entretien et
hivernage*


**PROMOTION
SUZUKI**

-15%

**Concessionnaire
Yamaha, Suzuki, Honda**

YAMAHA
marine



SUZUKI
MARINE



HONDA
MARINE

Billet du Comité

Chaud ! On a eu chaud ! Un bateau est tombé d'un ber de l'APB à Port Choiseul, le 25 mai. Mal arrimé sur le ber n°3, avec seulement 4 bras fixés sur les 6 prévus, des axes mal goupillés, un bras a cédé lors d'un déplacement du ber pour l'amener sous la grue. Le bateau a basculé vers l'arrière puis est tombé sur le côté en pliant le



deuxième bras à l'avant. Par une chance inouïe, les "pousseurs" ont eu le temps de s'éloigner et le mât n'a pas rencontré d'obstacle en basculant. Quelques mètres plus loin dans son virage, le mât aurait heurté la terrasse du restaurant sur laquelle des clients étaient atablés ! Une vraie chance dans cette malchance. **Mais cela ne doit plus se reproduire !**

Il faut que cet accident regrettable serve vraiment de leçon !

Nos trois gros bers sont capables de supporter 10 à 13 tonnes. Leurs 6 bras sont là pour maintenir le bateau mais pas pour supporter son poids. Même avec de petites charges, il faut vérifier que tous les axes soient bien en place et les assurer avec une goupille solide (ou avec une mèche ou un tournevis si une goupille elle venait à manquer).

Pour les grands tirants d'eau, lorsque les bras télescopiques sont déployés les moments de forces peuvent devenir importants et il convient d'assurer les bras longitudinalement, avec une sangle spanset (ou une corde), depuis leur partie supérieure.

Si le bateau n'a pas une assise horizontale ou que son lest n'est pas calé correctement, il y a de gros risques pour qu'un accident survienne. Lors des manoeuvres, **arrimez votre bateau sur le ber.**

Si vous n'avez pas le sens de la mécanique et des forces, mieux vaut confier à un professionnel la sortie du bateau et sa dépose sur un ber, surtout pour des poids supérieurs à 2 ou 3 tonnes. Cela coûtera moins cher qu'un accident.

Les bers de l'APB sont quand-même bien solides et bien utiles depuis des années. Ils ont tous été vérifiés en 2012. Il a fallu resouder des timons, quelques chaînettes, remplacer un bras tordu, quelques goupilles. Nous inspectons les bers en début d'année et nous rappelons à tous les utilisateurs de nous **signaler immédiatement toute anomalie causée ou constatée**. C'est une question de sécurité pour vous et pour les suivants. **Notre règlement prévoit que l'utilisateur est responsable de la bonne utilisation du matériel mis à disposition**. Si vous n'êtes pas sûr, demandez conseil, nous avons un répondant sur chaque site, il vous dira au moins ce qu'il ne faut pas faire.

Pour l'heure, nous attendons que les assurances aient terminé leurs investigations pour réparer le ber n°3 qui n'est plus disponible à Port-Choiseul.

Attention, par sécurité, **nous avons réduit à 2,8 tonnes, la charge admissible sur le ber n°6**. En conséquence, dans l'attente de la remise en service du ber N°3, il n'est plus possible d'utiliser à Port-Choiseul un ber APB pour des bateaux de plus de 2,8 tonnes. Merci de votre compréhension.

Hélas, des accidents comme celui-ci font beaucoup de torts aux bricoleurs éclairés et à ceux qui n'ont pas les moyens de confier l'entretien de leur bateau à des professionnels.

Déjà, dès l'an prochain, l'utilisation des grues électriques ne sera autorisée qu'aux personnes certifiées, disposant d'une assurance et d'élingues personnelles. Les tarifs envisagés ne sont pas encore connus et nous ne manquerons pas de vous en informer dès que possible.

Dans ce même esprit de sécurité, qu'adviendra-t-il de l'utilisation des bers ces prochaines années ? Nous devons vraiment être exemplaires. Mieux vaut être trop prudent que pas assez !

Il convient aussi de rappeler ici que les travaux autorisés sur les quais sont uniquement des travaux d'entretien courant, tels que antifoiling, petites réparations. Pour des réparations ou rénovations plus importantes, il faut trouver une place ailleurs, dans un chantier naval ouvert à ce genre de service, mais pas sur les quais ! Sur ce sujet aussi l'avenir est incertain. **C'est pourquoi il est important de respecter les règlements quant au genre de travaux autorisés sur les quais**.

Votre comité souhaite que vos travaux de mise à l'eau se déroulent rapidement pour que vous puissiez profiter du plaisir de naviguer souvent sur le Léman !

Comme chaque année, la Capitainerie nous informe qu'en raison des fêtes de Genève, **les grues, et karchers des Eaux-Vives et des Pâquis ne seront pas utilisables du 20 juillet au 19 août, et les bers doivent être libérés**.

A propos du problème des annexes du Creux de Genthod : voir en page 29

Bon été à tous !

Pierre

Calendrier APB pour votre agenda :

Du 30 septembre au lundi 5 octobre 2015

Salon Nautique international de Gênes
qui annonce en attraction la participation de la Volvo Ocean Race !

Mardi 6 octobre 2015 :

Soirée annuelle des membres et... des jubilaires à la Nautique !

Vendredi 13 - samedi 14 - dimanche 15 novembre 2015

Stand APB au Salon Nautique du Léman à PALEXPO



**UN AGENT DE SURVEILLANCE
AU SERVICE DES
PLAISANCIERS**



CH-24/mois

Pour plus d'informations
nous contacter :

022 777 79 21

contact@goron-securite.ch



Chantier naval

J.-Paul SARTORIO

1295 MIES-PLAGE

Tél. 022 755 17 60

Fax 022 779 12 47

- CONSTRUCTION
- RÉPARATION
- HIVERNAGE
- MÉCANIQUE

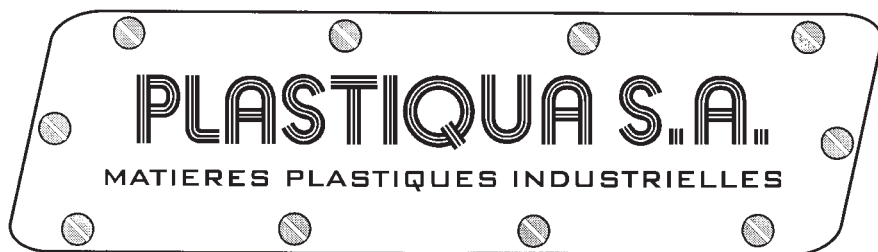
Agence MOTEURS:

- HONDA

Slip pour carénage de
bateaux jusqu'à 20 tonnes

sartorio.naval@bluewin.ch

Des hublots couleur soleil ...



Hublots, vitrages, séparations, protection en
verre acrylique ou polycarbonate (incassable),
Caillebotis, usinage de pièces,
cuves, bacs et réservoirs,
tubes et raccords

11bis, route des Acacias - CP 342 - 1211 Genève 24

Tél. 022 **343 49 40** - Fax 022 **343 49 39**

BOUTIQUE DU PÊCHEUR

4, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41 / 022 329 16 29 - Fax +41 / 022 321 66 32

E-mail: info@boutiquedupecheur.ch

www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop



Echo de la Capitainerie

Malgré un budget chaque année revu à la baisse, les travaux suivants ont été réalisés pour le bonheur des amoureux des rives de notre lac et cours d'eau.

Le débarcadère sur le Rhône rencontre un franc succès. Attention au courant de ce fleuve qui peut être dangereux !

Hermance : pour les enfants, réhabilitation de la grille de protection qui a été déplacée de quelques mètres, agrandissement de la plage et renaturalisation du lieu.

Creux de Genthod : les chaînes ont été changées dans ce lieu dont la profondeur est appréciable.

Céligny : on note la fin des travaux de réaligement des bateaux de ce port.

Babyplage : la plate-forme entre les bouées a été réinstallée avec l'aménagement de gondoles pour le confort des baigneurs durant la belle saison.

Port du Petit Saugy de Genthod.

La réalisation de cet espace est maintenant terminée pour cet accès au lac. Elle vient d'être inaugurée.

Une plateforme flottante est adossée au ponton avec pataugeoire en son centre ainsi qu'une plate-forme fixe pour des racks. Ils sont destinés aux propriétaires au large du Creux de Genthod dont la navette a été supprimée.

Pour information, l'APB obtiendra deux places de racks pour ses membres, de plus, la Capitainerie mettra deux youyous à disposition.

L'aménagement flottant en bois avec promenade, grill et commodités est d'aspect agréable et convivial. C'est une belle réalisation. L'accès se fait par le passage sous-voie depuis le parc.

L'évacuation de centaines de pneus de nos ports est terminée, évitant ainsi la pollution de nos eaux.

Le contrôle des embarcations continue malgré le mécontentement de certains propriétaires qui se sentent lésés, pour d'autres le plaisir d'obtenir enfin une place d'amarrage après de nombreuses années d'attente.

Nous avons souvent évoqué le mauvais entretien du port de Choiseul. Il est rappelé qu'il revient à la commune de Versoix, de nettoyer les lieux, aux usagers de faire preuve de civilités.



Antoine Schaad

1, rue du Pré-Naville - -1207 Genève

Tél: 078 721 51 12

NETTOYAGES DE CARENES en plongée sous-marine

TRAVAUX SOUS-MARINS DIVERS (réglages et changements d'amarrages, fermetures de vannes WC, recherches d'objets,...)

NETTOYAGES DE PONTS ET FRANCS-BORDS

CONSTRUCTIONS METALLIQUES (soudures alu, inox,...)

Imprimerie **POT** sàrl

Avenue des Communes-Réunies, 78

1212 Grand-Lancy

Tél.: **+41 22 794 36 77**

PRINT@TIME^{-CH}

print / web / design

www.print-on-time.ch

welcome@print-on-time.ch



LA LOUPE, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE Sàrl

Comptabilités - Fiscalité - Expertises

**Vous apporte sa compétence et son savoir-faire
pour résoudre vos problèmes.**

3, place du Cirque
1204 Genève

www.laloupe.ch

Tél. 022 320 58 80
Fax 022 320 58 84

Rade : Attention au passage régulier des agents de stationnement pour le contrôle hors cases de certains véhicules. L'indiscipline des usagers est verbalisée !

Comme vous le remarquez par ces quelques lignes, la Capitainerie continue la réalisation de petites améliorations mais avec constance et pour la satisfaction des navigateurs et des citoyens.

Le problème de stationnement proche des ports reste d'actualité. Il est conseillé à chaque propriétaire de gérer au mieux ses déplacements, d'utiliser les transports publics dans la mesure du possible. Un peu de déplacement à pied est bon pour notre santé....

Comme chaque année, durant Les fêtes de Genève les quais seront fermés du 20 juillet au 19 août, alors patience...

Propos recueillis le 29.05.2015 par Yolande auprès de Stefan Szeless - Capitainerie cantonale



Mauvais entretien du Port - Choiseul.

La question à poser : Qui fait quoi ?

Deux exploits mondiaux :

Deux suissesses, genevoises, versoisiennes dans la Volvo Ocean Race

Justine et Elodie METTRAUX sont les filles de notre membre Jacques Mettraux. Depuis octobre 2014 elles sillonnent les étapes de la plus longue course autour du monde, à bord du suédois Team SCA, au sein d'un équipage 100% féminin. Le 11 juin à 4h11, cet équipage 12 femmes, skipité par Sam Davis a remporté la 8^e étape entre Lisbonne et Lorient devant les six autres équipages, eux, entièrement masculins.



L'APB, son comité et sa Présidente se devaient de signaler cet exploit et de rendre hommage particulier à ces deux soeurs, fabuleuses navigatrices, seules représentantes de la Suisse en 2014-2015 dans cette compétition mythique appelée jadis Whitbread. On se réjouit de les voir peut-être à Gênes au Salon nautique international qui, dit-on, accueillera les équipages de la VOR ou encore, on peut rêver, au Salon Nautique du Léman à PALEXPO, sur le stand APB, avec toute la famille Mettraux ! En attendant félicitations à Justine et à Elodie, à leur frère Bryan et aussi à leur papa, Jacques Mettraux.

30 ans après... Philippe Durr et ses équipiers ont réédité, le 4 juin, son exploit en remportant le titre de champion du monde 6m JI, à bord de Junior, son bateau en 1985 ! Toute une histoire que l'on se réjouit de raconter bientôt !



Pierre

LEMANLOISIRS



Permis de bateau

Depuis 1992 nous mettons notre savoir-faire à votre disposition pour passer votre permis de navigation. Les cours ont lieu tous les jours dans le port des Eaux-Vives.

Location de bateau à moteur

Finies les contraintes liées à l'achat et à l'entretien d'un bateau grâce à notre service de location «boat-sharing». Réservation sur internet.

Lemanloisirs.ch
079 449 49 18 Marc

KARCHERS ET BERS

- **AVIS:** Les karchers, bers et grues - aux **Pâquis et Eaux-Vives** seront **inutilisables du 20 juillet au 20 août** (Fêtes de Genève)
- à **Port Choiseul**: **inutilisables du 17 au 24 août*** (Tente CNV)
- **Réservez les bers sur le site apb.ch** se connecter comme membre.
Si problème: bers@apb.ch Si pas d'internet: 079 207 70 36
- **La charge maximale du ber N° 9 a été abaissée à 13 Tonnes !**
- **La charge maximale du ber N° 6 a été abaissée à 2800 Kg**



Matériel APB

Attention: Les clés des armoires Kärcher sont **UNIQUEMENT** à disposition des membres ayant payé leur cotisation **et sur présentation de la carte de membre de l'année en cours.**
La présentation d'une pièce d'identité peut être demandée.

NB: Les grues sont propriété de l'Etat et ne dépendent donc pas de l'APB



Port Choiseul:

un kärcher, un ber de 4,8T (N°6) et un de 13T (N°3).

La clé du Kärcher de Versoix est disponible au **Restaurant du Club Nautique de Versoix**, tél. 022 755 35 10, En cas de fermeture: Clé de réserve au **Centre Nautique Moby Dick** (digue sud). En hiver: Sport 137. Grue: réserv. et clé au Restaurant CNV.

Resp. APB Choiseul: **Patrick Servant 079 233 70 82**

Grue 6T: réservation et clé au Restaurant CNV.



Eaux-Vives:

un kärcher, un ber de 10T (N°2) et un de 13T (N°9), un char

La clé du Kärcher est disponible auprès du **Poste de Police de la Navigation**, quai Gustave-Ador 11, tél **022 388 62 00**

En cas d'absence: Resp. APB Eaux Vives:

Pietro Bianco 076 528 66 38

Grue: Réserv. et clé: Capitainerie: 022 388 55 50 (6 rue 31-déc.)

Grue 20T: uniquement Capitainerie 022 388 55 50 (6 rue 31-déc)



Pâquis:

un kärcher, un ber bateau moteur (N°1), 3 bers de 4T (N°4/5/8), 1 char

La clé du Kärcher est disponible auprès de la **Billetterie des Mouettes Genevoises** ainsi qu'au **Tabacs Julien**, 17 rue de Monthoux.

Responsable. APB Pâquis: **Paul Bays 079 390 34 19**

*Grue 4T: Utilisation gratuite **sous votre entière responsabilité**. Prudence. Les élingues dans l'armoire du kärcher APB.*

Il est impératif de:

- **Ne pas coincer le câble électrique dans la porte ! et de signaler toute défectuosité du matériel à l'un des responsables.**
- Remettre les bers **nettoyés** sur les places APB; bras, axes et goupilles fixées.
- Bien refermer après usage les portes d'armoires à clé **et vérifier**,
- Rendre la clé personnellement (et récupérer votre carte) **immédiatement** après l'utilisation du Kärcher.

Cela nous permettra de mettre du matériel en bon état à votre disposition.

Supervision de l'ensemble du matériel APB et des réservations de bers:

Pierre Dupanloup 079 207 70 36



**VENTE - NEUF - OCCASION - HIVERNAGE
TRANSPORTS - ACCASTILLAGE - GRÉEMENTS
ANTIFOULING - TRAITEMENT D'OSMOSE
COMPOSITE - CONSULTING
BATEAU ÉCOLE VOILE-MOTEUR**

Chantier Naval ODIER

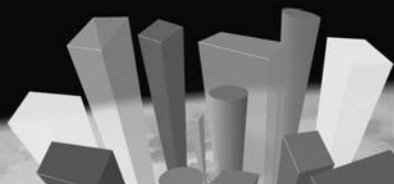
26, rue du Nord - 1248 Hermance

Tél. 079 202 53 66

E-mail: odier.rene@bluewin.ch

**Débitage sur mesure - pare-brise - portes - hublots
plexiglas forex pvc polycarbonate delrin**

LE MONDE DU PLASTIQUE



polyplast.ch

11, route des Acacias

1227 LES ACACIAS

tel 022 343 18 81 fax 022 343 18 82

Chantier naval

INTERNAUTIQUE SARL

S. Luchini

Route de Thonon, 146

La Pallanterie

CH-1222 VÈSENAZ

Tél. 022 752 46 79

Fax 022 752 44 67

Natel 079 216 80 29

**Mousse synthétique
Coupe sur mesure**



**Mal assis, mal couché dans votre bateau ?
Passez nous voir !**

Nouveau : mousses flottantes !

Matelas adaptés • Surmatelas

Couchettes bateau-camping

Coussins • Chaises • Insonorisation

Filtres • Utilités médicales

www.mousse.ch

SEYDOUX MOUSSE • 022 734 28 43 • Rue des Gares 12 • 1202 Genève

Procès-verbal de la 92e assemblée générale ordinaire
Mardi 17 mars 2015 à 19h30
Salle Le Terrasse à Vézenaz

Présents: 65 (liste présences)

Excusés: 21

AEBISCHER Jean-Claude, AMMANN Yves-Laurent, BINDER André, BLASER Jeannine, BOLDRINI Robert, DUPANLOUP Fred, DUPRE Sandra (ASSN), FUCHS Roger, GENTINA Daniel, GOLAZ Yves, JEANNERET Renaud, MADER-FEIGEN-WINTER Suzanne, MAGNENAT Gilbert, ODIER René, PHILIPPOZ Dominique, PITTET José, RAMSEIER Rose-Marie, REUSE Georges, RIVARA Alain, ROULLET Michèle, SCHOPPE Daniel, UNTERNAEHRER Maurice, VILLY Eric, ZURCHER Christine

Membres du comité:

FANNI Giovanna, présidente, DUPANLOUP Pierre, vice-président, BOSSHARD Yolande, secrétaire, PEREGO Silvio, trésorier, SERVANT Patrick

La présidente de l'APB, Giovanna FANNI, déclare ouverte la 92e assemblée générale ordinaire 2015 et remercie les participant-e-s de leur présence.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2014

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Nomination des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés, il s'agit de MM. Björn RUMP et Jacques BOILLAT.

3. Rapport annuel 2014 de la présidente, Giovanna FANNI

Cette année il n'y a pas eu, à ma connaissance, de problèmes entre les bateaux école et les navigateurs qui souhaitent se reposer dans leurs bateaux, sans le bruit constant des moteurs. L'association et moi-même sommes bien sollicitées pour intervenir auprès des assurances pour des sinistres mal ou pas réglés et auprès de la Capitainerie, notamment en ce qui concerne les places d'amarrage.

Une nouveauté est le passage à la couleur pour l'impression du journal suite à la demande des annonceurs qui participent ainsi à son financement.

Comme membre de la commission des ports et du bureau de la commission, nous intervenons pour que les décisions prises soient dans le respect de la loi et dans l'intérêt des tous les navigateurs. Nous avons rencontré le Syndic de Tannay et le président de la coopérative PPA TORRY pour le projet de port de Tannay, refusé par référendum le 8 mars 2015. Nous avons donné notre avis sur le projet de loi visant la suppression de deux zones de la rade réservées au ski nautique. Nous sommes votre défenseur et porte-parole.

Nous continuons notre dossier pour que les tarifs des places d'amarrage soient plus équitables.

4. Rapport du trésorier, Silvio PEREGO

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Après une année 2013 chargée financièrement, notamment en raison du 90° anniversaire, l'exercice 2014 est clôturé avec un bénéfice net de 4'046,69 F.
Total des produits CHF 82'111.90 soit une augmentation de 3763.05 (nouveaux membres)

CHARGES

Les charges principales se soldent avec une augmentation de 4'422,36 F, notamment en raison d'une légère augmentation du coût du journal (nouvelle impression des pages de garde) et des nombreux frais d'envoi de lettres de rappel de cotisations non payées.

Les frais de secrétariat sont en diminution de 4'597,90 F, en raison de l'absence d'une des personnes en charge pour maternité ; Ses tâches administratives ont été remplies par Yolande et Giovanna.

Total des charges CHF 78'065.21 soit une diminution de 29'415.28 (festivités 90ème en 2013)

BENEFICE NET CHF 4'046.69

BILAN

Liquidités 209'903.41: CCP et dépôt CHF 104'709.- soit une augmentation de CHF 4'969.22

BCGe augmentation de l'épargne de CHF 633.40 : intérêts sur l'obligation de caisse, 100'262.50, qui arrivera à échéance en novembre 2015

TOTAL de l'Actif de CHF 303'073.72

DIMINUTION du Passif CHF 1'321.81

Rapport 2014 des vérificateurs de comptes, Michel GUNTZ

Conformément au mandat qui leur a été confié lors de la dernière assemblée générale, MM. Michel GUNTZ et Alexander SCHERL, ont procédé, le 12 mars 2015, à la vérification de la comptabilité de l'Association des Propriétaires de Bateaux, pour l'exercice 2014, tenue par Silvio PEREGO.

Après pointage des comptes et des justificatifs, ils peuvent certifier que les écritures ont été passées avec exactitude et précision sur les différents comptes.

Ils ont également vérifié les reports des soldes du bilan au début de l'exercice comptable 2014 et contrôlé par sondage les pièces de dépenses et de recettes. En conséquence de ce qui précède, ils demandent à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes qui ont été présentés et d'en donner décharge au trésorier en le remerciant de son travail rigoureux.

Giovanna FANNI invite l'assemblée à adopter formellement les comptes 2014. Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité.

5. Rapport des membres du comité

5.1 Rapport de la responsable des événements et déplacements, Yolande BOSSHARD, secrétaire du comité

Accueil des nouveaux membres : 4 février 2014

Il paraît important au comité de faire la connaissance des nouveaux membres 2013, pour ceux qui le souhaitent, répondre aux questions et montrer nos locaux. C'est un moment de convivialité agréable autour du verre de l'amitié.

Puces Nautiques : dimanche 4 mai 2014

Choiseul est un rendez-vous incontournable pour le départ d'une nouvelle saison de navigation. Belle ambiance sous le soleil printanier mais une bise éprouvante. Pas moyen d'ouvrir le parasol ! Sur le stand APB - tenu par le comité aidé du groupe de travail, c'est toujours une occasion sympathique de rencontrer nos membres, répondre à quelques questions et écouter les propositions souvent intéressantes.

Départ du Bol d'Or : samedi 14 juin 2014

La 76e édition du Bol d'Or a rassemblé plus de 500 bateaux. Le départ est un moment unique. Grâce au capitaine du Grèbe, nous contournons les coursiers pour se mettre en amont du départ et ainsi participer à l'envolée des D35 puis de la flotte entière.

La nouveauté 2014 a été l'équipement GPS pour tous les voiliers, permettant le suivi de la régate sur le site du Bol d'Or.

Sur le Grèbe, bonne participation de membres, familles et amis.

Soirée annuelle : mardi 7 octobre 2014

Cette soirée au restaurant de la Société Nautique de Genève revêt un décor particulier. Vue magnifique sur notre rade, participation élevée de membres. Le menu était excellent et le service soigné.

Nous avons fêté des jubilaires :

- 80 ans des Mouettes Genevoises,
- 60 ans de Jean-Daniel DE MORSIER,
- 40 ans de Maurice ROCHAT
- 20 ans de Yves Laurent MICHE, Reinier ZOETEWIJ, Silvio PEREGO

qui, tous, ont reçu un cadeau souvenir des mains de notre présidente Giovanna FANNI.

Salon Nautique du Léman : 7 au 9 novembre 2014

L'ambiance de ce salon était agréable, beaucoup de bateaux moteur étaient présentés car peu de places pour des voiliers.

Pour notre groupe APB, accueillir nos amis vaudois et neuchâtelois était un plaisir, les problèmes sont les mêmes : le grutage, le montant élevé des places d'amarrage et surtout, le manque de places disponibles, problème le plus récurrent. A l'évidence, Genève reste à la traîne pour ses équipements portuaires !

Merci aux Vaudois qui nous ont accueillis ; le vin de Morges était excellent et il a bien agrémenté nos apéritifs ainsi que les conversations.

Notre stand était un lieu de dialogues et de rencontres que nous avons bien appréciés.

Soirée Capitainerie et la Police de la Navigation : le 13 novembre 2014

Pour terminer l'année, nous avons rendez-vous sur le bateau Grèbe pour déguster une paëlla, après un apéritif, à la Police de la navigation.

Moment convivial, cette rencontre permet de les remercier, au nom de tous les membres APB, pour leurs actions tout au long de l'année et par n'importe quel temps.

5.2 Rapport du superviseur du matériel APB dans les trois ports, Pierre DUPANLOUP, responsable du journal et vice-président

Quelques chiffres portant sur l'année 2014 :

APB en 2014 : Lieu	Eaux-Vives	Pâquis	Choiseul	Total
Réservations Bers (apb.ch)	39	61	45	145
Utilisations Karchers (listes)	109	156	210	475
Heures Karchers (compteur)	150	59	140	349
Interventions (pannes, rép.)	15	9	11	35

Les bers :

C'est la première fois que nous réalisons une année complète avec le système de réservation des bers par internet.

Le système des fiches à coller sur les bers a donc été abandonné.

Ceux qui ne pratiquent pas l'internet peuvent réserver par téléphone.

Le système d'affichage du calendrier des réservations sur le site apb.ch n'est pas très pratique mais il remplit sa fonction. C'est l'une des choses à perfectionner (actuellement en panne, il sera remis en service pour la fin de la semaine).

Nous avons donc relevé 145 réservations dont 25 sont des prolongations (17%) réparties comme suit :

- Pâquis (4 bers + 1 char) 42% 61 réservations dont 16 prolongations
- Eaux-Vives (2 bers + 1 char) 31% 45 réservations dont 5 prolongations
- Port-Choiseul (2 bers) 27% 39 réservations dont 4 prolongations.

Travaux : réparation d'un bras (sur le ber N°4) probablement tordu par un véhicule.

Les karchers :

Le karcher des Pâquis et le karcher de réserve ont été équipés d'un compteur d'heures. Ainsi les 4 karchers disposent maintenant de cette option. C'est donc aussi la première année que nous avons une statistique complète sur la durée des utilisations.

Au niveau des utilisations (inscriptions lors du prêt de la clé) nous avons atteint un total de 475 utilisations. Dans l'ordre d'utilisation :

1. Eaux-Vives 151,5 heures pour 109 inscriptions soit 83 min/ utilisation
2. Port-Choiseul: 140,5 heures pour 210 utilisations (dont 98 (45%) pour le CNV) soit 40 min/utilisation
3. Pâquis : 59 heures pour 156 utilisations soit 23 min/utilisation.

Un problème persiste toujours aux Eaux-Vives. Une bonne partie des utilisations ne font pas l'objet d'une inscription. L'armoire est souvent retrouvée ouverte, ce qui pourrait expliquer cela. A améliorer

Les karchers ont subi quelques pannes (réglages, fuites tuyau, pièces cassées dans une lance). Nous avons acheté une lance de réserve (il n'y en avait pas pour le 4^e karcher) et nous avons procédé, comme prévu cette année au remplacement de 2 des tuyaux haute pression (Eaux-Vives et Choiseul).

Les frais de matériel s'élèvent en 2014 à plus de 4'000.-

Si nous tenons compte du remplacement programmé des tuyaux et de l'achat de la lance de réserve nous sommes dans la moyenne des années précédentes.

Pour l'avenir, les karchers prennent de l'âge, c'est aussi normal que les pannes augmentent. Il faudra progressivement penser à leur remplacement.

MERCIS :

1. Aux responsables dans les ports : Pietro, Patrick et Paul ainsi qu'à notre réparateur pour ses interventions très rapides.
2. Aux distributeurs des clés : Les Mouettes, Le restaurant du CNV et la Police qui nous a permis cette année de retrouver un peu de facilité dans cette tâche en acceptant de reprendre la clé.

5.3 Rapport du groupe de travail, Alexander SCHERL, porte-parole

Le groupe de travail est composé de Jacques BOILLAT, Anna BORAGINE, Aurélien GIROD, Michel GUNTZ, Alexander SCHERL et Eric VILLY.

Il s'est réuni à 4 reprises en 2015 en présence du comité, notamment pour préparer le déplacement à Liverpool, organiser la participation de l'APB au salon du nautisme à Morges, organiser une sortie en voilier sur le Léman dans le cadre d'une colonie d'enfants organisée par l'Association de sauvetage. Il a également participé à des débats politiques à propos des zones de ski nautique et des projets de la Capitainerie concernant les membres de l'APB. Il a également rédigé un rapport sur la situation des stations de vidange des toilettes dans la région genevoise.

Le groupe de travail se réjouit de continuer à épauler le comité chaque fois qu'il le sollicitera.

6. Admissions, démissions, radiations et décès

Total des membres à fin 2014: 1393, dont 803 actifs, 35 membres annonceurs, 273 en âge AVS, et 209 vétérans. Par ailleurs, 202 membres sont nés entre 1970 et 1979 et 36 membres nés après 1980.

Décès annoncés: 19

Une pensée particulière est réservée aux familles des membres qui nous ont quittés récemment:

BARONI Daniel, BOSSON Pierre-Jean, BOVET Georges, DUFOUR Jean-René, FELBER Willi, FOURNIER Aloïs-Luc, GEBS Kurt, HIRSCHY Pierre, HOFER Jean-Gabriel, KAESER Fritz, KRACHT Ulf, MARGUERON Michel, MOBECHÉ Georges, PITTET Ernest, URSCHER Ernest, VOUILLOZ Pierre, VARIDEL Alexis, VUATAZ Roland, WIRZ Jean-Charles, ZURCHER Jean.

Admissions: 71

Démissions: 68 (notamment pour cause de vente de bateau, déménagement, raisons de santé)

Statistiques en notre possession: 750 voiliers et 441 bateaux à moteur

La Présidente en profite pour remercier les nouveaux membres qui ont adhéré à l'APB en 2014 et rappelle qu'il existe à leur intention un « apéritif d'accueil » en février l'année suivante afin de faire la connaissance du comité et des prestations offertes par l'APB.

7. Election du / de la Président-e, par Pierre DUPANLOUP

Pierre propose d'élire Giovanna FANNI au poste de présidence puisqu'elle nous fait le grand bonheur de continuer pour une année au moins. L'assemblée approuve à l'unanimité Giovanna Fanni à la Présidence de l'APB pour un nouveau mandat.

8. Election du comité

Yolande BOSSHARD est réélue à l'unanimité au poste de secrétaire du comité, chargée notamment des manifestations et de la permanence téléphonique.

Silvio PEREGO est réélu à l'unanimité au poste de trésorier.

Pierre DUPANLOUP est réélu à l'unanimité au poste de **responsable du journal et superviseur du matériel de l'APB**

Patrick SERVANT est élu **responsable de la publicité** ainsi que **responsable du matériel à Port-Choiseul**

Paul BAYS est démissionnaire du comité en raison d'une surcharge professionnelle, mais reste **responsable du matériel aux Pâquis**.

Hors comité, **Pietro BIANCO** est chargé du matériel très sollicité aux Eaux-Vives. La police de la navigation, notamment Isabelle, est également remerciée d'avoir proposé de reprendre la responsabilité de la clé pour le matériel des Eaux-Vives afin d'en faciliter l'accès pour les membres.

Toutes ces personnes sont chaleureusement remerciées.

Giovanna FANNI tient à réitérer ses sincères remerciements aux membres du comité et du groupe de travail pour leur indispensable collaboration.

Le groupe de travail est composé de Jacques BOILLAT, Anna BORAGINE, Aurélien GIROD, Michel GUNTZ, Alexander SCHERL, Roger FUCHS et Eric VILLY. Frédéric HILTBRAND rejoint le groupe, il en est sincèrement remercié.

La création du groupe de travail en vue de soutenir le comité s'avère très positive car ce groupe est très efficace, comme le prouve notamment Jacques BOILLAT qui a préparé un succulent apéritif pour cette assemblée. Qu'il en soit sincèrement remercié.

9. Nomination des vérificateurs de comptes

Alexander SCHERL, titulaire, Anna BORAGINE, remplaçante, Eric VILLY.

10. Cotisations

Aucune augmentation des cotisations n'est prévue en 2016, mais juste une précision suite à la décision, approuvée lors de l'AG 2013, que la totalité des vétérans paient une modeste cotisation de 30 francs. A la suite de ce changement, seules trois personnes ont réagi négativement sur la centaine de vétérans concernés et qui ont déjà payé ! Cette modification a, entre autres, été nécessaire suite aux nouvelles conditions d'obtention du tarif réduit pour l'envoi postal du journal. En effet, pour en bénéficier, tous les membres doivent payer une cotisation. De plus, comme les prestations offertes par l'APB bénéficient à l'ensemble des vétérans, il était d'autant plus équitable d'unifier la contribution des vétérans.

11. Propositions individuelles et divers

Sortie à Liverpool du 22 au 26 mai 2015

Anna BORAGINE précise que les inscriptions sont encore possibles. Le même principe que pour le déplacement à Brest en 2013 a été retenu. Ainsi, chacun réserve personnellement son vol et sa chambre. L'APB peut proposer 2 hôtels qui ont encore des chambres libres.

Elle rappelle que cette escapade est organisée à l'occasion de la présence à Liverpool des trois paquebots Queen (actuellement en croisière) qui seront réunis le 25 mai pour fêter les 175 ans de la compagnie Cunard Line. Malheureusement, il ne sera pas possible de monter sur les paquebots.

Liverpool est une ville moderne construite sur un grand port. Un festival de musique renommé a lieu du 21 au 25 mai. Autres attraits : le shopping, l'histoire des Beatles, un parc d'attractions pour les jeunes.

Divers

Le journal de l'APB sera envoyé dans quelques jours (il passe du noir et blanc à la couleur afin de répondre au souhait des annonceurs). Deux conférences sont annoncées dont une relative au Vanuatu, conférence prévue avant le dramatique cyclone qui a détruit l'archipel.

Giovanna FANNI rappelle que, depuis 2012, l'APB a lancé un projet de partage de bateau soit pour raisons de santé, soit pour ne pas naviguer seul ou pour partager les frais.

M. Björn RUMP informe qu'il possède un voilier de 8,20m qui a bien navigué (Baléares, Corse), qui va très bien mais qui est peu utilisé par manque de temps (n'est sorti que 2 fois l'an dernier). Ne voulant pas le vendre car il a encore envie de naviguer, il cherche des partenaires, à l'image de Mobility, pour location ou participation d'utilisation. Il a une excellente place d'amarrage, abritée de la bise, à Port Choiseul. Le bateau est bien entretenu techniquement et s'est fait refaire une beauté cette année. Une feuille de réservation est mise en circulation et M. RUMP est à disposition pour discuter des conditions, des charges, des dates. Il espère un écho positif à sa proposition.

M. Jean-François MÄUSLI évoque le problème des régates de Surprise organisées par la Société nautique qui ont lieu juste devant l'entrée de la rade, le soir en été. En cas de vent, il est dangereux de rentrer au port et impossible de passer sans les déranger. Est-il possible de les déplacer légèrement ? Ce problème va être examiné.

12. Intervention de M. Patrick VIDONNE, maréchal de la police de la navigation

En premier lieu, M. Patrick VIDONNE confirme la reconduction de la procédure mise en place pour la clé des karchers. Tout se passe bien et le personnel n'a manifesté aucune doléance. La poursuite de cette prestation pourra donc être assurée, sauf si

le poste est fermé. La présidente le remercie vivement.

M. Patrick VIDONNE commente une présentation sur les problèmes de sécurité dans les ports et les types d'infractions telles que la casse, le vol, le squat, l'interdiction des accès aux estacades, la montée sur un bateau sans autorisation du propriétaire, etc. Le nombre de délits recensés est plus ou moins le même en 2014 qu'en 2013 et les plus nombreux sont constatés aux Eaux-Vives. Le contrôle s'effectue tôt le matin (vers 7h.) puis dans la journée. Depuis le début de l'année, peu d'infractions ont été signalées et moins de personnes traînent dans la rade.

M. Patrick VIDONNE tient à préciser que la police de la navigation est aussi une police de proximité au service des navigateurs et il demande que les informations concernant tous les problèmes de sécurité leur soient signalées. Il est important pour la police d'être informée afin de pouvoir intervenir.

La présentation "Que du Bonheur" regroupe les infractions recensées par la police : camping sauvage, bâches déchirées, cabines souillées (urine, voire pire).

Les conseils de la police sont les suivants :

- avoir une présence régulière sur son bateau, surveillance pour son bateau et celui de ses voisins,
- bien fermer le bateau,
- tendre suffisamment les amarres pour éviter l'accès facile,
- cadenasser la passerelle s'il y en a une car ce sont souvent les mêmes bateaux faciles d'accès qui sont squattés,
- éviter de toucher les dégâts ou les déchets, l'ADN pouvant aider à résoudre le cas,
- avertir la police,
- ne pas chercher à interpeller soi-même le ou les individu-s.
- Il réitère le fait que la police de la navigation est au service des navigateurs.

Un des membres signale qu'il a appelé la police (le 117) pour des dégâts et le squat du bateau voisin. Or celle-ci n'a pu intervenir rapidement. M. VIDONNE précise que lorsque la police de la navigation est fermée, la police générale, très sollicitée, est obligée de prioriser. Dans ces cas, il est recommandé d'en informer la police du lac dont le poste ouvre dès 8h. du matin. En effet, même si elle ne peut pas intervenir sur le champ, il est essentiel de l'avertir afin qu'elle puisse faire remonter l'information et des recherches (vols de moteurs, etc.). Ce contact est très important pour la sécurité du port et la police de la navigation aimerait retrouver le contact, malheureusement un peu perdu, avec les navigateurs. Il rappelle le n° de téléphone de la police de la navigation 022 427 68 10.

La présence de portails peut avoir un effet de dissuasion mais le meilleur est celui d'une présence régulière sur le bateau.

A la demande de M. Daniel WAGNER sur la composition de la brigade, M. VIDONNE informe qu'elle est composée de 15 personnes : un chef de poste, un remplaçant, un chef plongeur et trois groupes de quatre personnes, avec un horaire de jour. En été, l'horaire est plus tardif, avec des agents de consigne la nuit.

M. Daniel WAGNER tient à remercier la brigade et la capitainerie. Lors des très forts vents du 12 février 2015 (les bateaux de la CGN ne naviguaient pas), son bateau et le ponton ont été abîmés. Un garde-port l'a de suite prévenu par téléphone, il avait lui-même retendu les amarres et lui a conseillé de contacter son assurance.

M. Patrick VIDONNE assure que les gardes-ports font tout leur possible, comme la police du lac, mais il existe un vrai problème de sous-effectif. Il saisit l'occasion pour remercier vivement l'APB et le comité d'avoir convié la brigade à cette assemblée générale.

13. Intervention de M. Stefan SZELESS, chef de la capitainerie cantonale

M. Stefan SZELESS, responsable de la capitainerie, confirme le problème de sous-effectif : seuls trois gardes-ports gèrent les ports de Céligny à Hermance, le Rhône et l'Arve.

Il souhaite présenter deux thèmes :

- **la facturation des places d'amarrage :**

La saga dure depuis plus d'une année. Fin 2013, la Cour des comptes somme la capitainerie d'appliquer la loi et de facturer les places, personnelles et non transmissibles, en début d'année comme les loyers. En opposition et débouté par le tribunal, son service a le choix entre soit facturer au prorata temporis, du 1^{er} janvier au jour du changement de propriétaire, soit faire modifier la loi, ce qui relève des politiciens. Des propositions préparées avec des juristes ont été déposées. Dans l'attente, M. SZELESS fait tout le nécessaire possible afin que la prochaine facture qui sera certainement envoyée en fin d'année, soit établie dès le 1^{er} jour d'immatriculation et de validation auprès du bureau des automobiles et de la navigation jusqu'au changement de propriétaire.

- **l'utilisation des grues :**

L'appel d'offre AIMP lancé en 2014 pour la gestion sécurisée des grues de la Capitainerie (à Choiseul et aux Eaux-Vives) n'a pas trouvé de mandataire prêt à reprendre ce système. Ce qui n'est pas une mauvaise chose, d'une part car cela évitera un certain monopole et, d'autre part, a suscité la création d'un groupe de travail pour se pencher sur ce dossier. Pour rappel, pour manœuvrer les grues, l'utilisateur doit obligatoirement avoir un permis de levage et d'élingage et être assuré. Dès 2016, cette gestion devrait être effectuée par un professionnel tout en essayant de garder le même tarif, voire ne l'augmenter que légèrement.

A la demande de quelques membres, M. Stefan SZELESS précise qu'il n'y a pas eu d'accident majeur et qu'en ce qui concerne le tarif d'un professionnel, il ne peut aujourd'hui se prononcer sur une augmentation.

M. SZELESS signale que le permis de levage et d'élingage obligatoire nécessite un jour de formation. Celle-ci peut être donnée par 3 ou 4 institutions. Ses collaborateurs l'ont suivie en interne. Le problème provient du fait que, malgré ce permis, l'utilisateur n'est pas assuré.

En réponse à un membre qui précise qu'à Lausanne, le fonctionnement de la grue est assuré par les gardes-ports, M. SZELESS rappelle qu'à Genève, seuls trois gardes-ports, employés à plein temps, s'occupent de 6000 amarrages sur

une longue distance géographique, de Céligny à Hermance. En sous-effectif, ils ne peuvent garantir un service tel que celui-ci. Pour comparaison, Lausanne emploie trois gardes-ports à plein temps pour 600 à 700 amarrages sur une courte distance de Ouchy à Vidy.

A la question de M. Olivier ROUILLER concernant le changement de loi, M. SZELESS précise que c'est une décision fédérale. De plus, Genève est l'un des rares cantons à tolérer la manipulation des grues et portes-charges librement, état de fait qui doit être réglé avant que Genève ne soit sommé de respecter la loi fédérale.

Un membre suggère la possibilité de choisir soit d'effectuer ce travail soi-même soit de le faire effectuer par un professionnel, selon ses compétences, comme entre conduire soi-même sa voiture ou prendre un taxi, afin de ne pas imposer ceci à tout le monde. M. SZELESS rappelle qu'il s'agit d'une contrainte légale, avec permis de levage-élingage et une assurance qui L'ACCOMPAGNE.

Un membre évoque le problème des algues et de la difficulté à sortir son bateau car le garde-port ne pouvait intervenir, la faucardeuse ayant été remisee. M. Szeless explique que, malheureusement, cela dépend des aléas de la nature. Ces algues, la characeae, ne peuvent être arrachées et doivent être coupées. Elles montent généralement au printemps et redescendent dès le mois d'août. La capitainerie essaie de calibrer la machine pour la passer au bon moment. Or, cette année, il y en avait peu en mai, mais elles sont arrivées en masse en septembre-octobre. Il recommande de les signaler et les gardes-ports feront au mieux. Il précise que les algues ne proviennent pas des lessives, l'eau du lac étant quasi potable, malgré les auto-collants (eau non potable). M. SZELESS rappelle qu'il suffit de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit fraîche, avant de l'utiliser.

A une demande relative au délai de réponse par la capitainerie à un courriel (demande en attente depuis 3 semaines), M. SZELESS précise qu'il est en principe d'une semaine maximum. Il conseille les deux adresses suivantes : capitainerie@etat.ge.ch ou stefan.szeless@etat.ge.ch.

Un membre évoque l'usure des corps-morts et leur remplacement. M. Stefan SZELESS demande d'avertir les gardes-ports lorsque les chaînes sont usées au tiers ou à moitié. Ils ne peuvent toutes les contrôler et l'usure des corps-morts n'est pas maîtrisée. En effet, à certains endroits, la chaîne tient jusqu'à 10 ans, à d'autres, elle est usée en 3 ans : est-ce la qualité du matériel ?

Giovanna FANNI remercie sincèrement les deux jeunes hôteses et les deux secrétaires pour leur collaboration. Elle remercie également tous les participant-e-s de leur présence et les invite à venir partager le buffet préparé par M. Jacques BOILLAT, membre du groupe de travail.

La séance est levée à 21h30.

Genève, le 30 mai 2015 / EB-GM



Assemblée générale APB 2015 à Vésenaz : une salle toujours accueillante



Le Comité 2015,

de g.à dr. : Giovanna, Pierre, Silvio, Patrick et Yolande,

vous souhaite une excellente saison de navigation et

se réjouit de vous revoir sur le lac ou lors d'une prochaine manifestation,

par exemple à la soirée des membres le mardi 6 octobre 2015 à la Nautique
(inscriptions en septembre).

Genthod - Bains du Saugy et ponton pour youyous

La commune de Genthod et l'Etat de Genève ont réhabilité les anciens Bains du Saugy. Cet aménagement comporte un nouveau plongoir au large de la rive, une plateforme saisonnière pour un accès doux au lac, avec banquettes, des bains de soleil calqués sur le modèle installé le long du Rhône.



On y accède par un passage sous-voie, éclairé, depuis le bas du Parc Saugy, à l'angle de la route du Saugy et du chemin du Creux de Genthod (entrée à côté de l'arrêt du bus V Le Saugy). Des toilettes sèches, douche ouverte, borne fontaine, du petit mobilier tels que barbecues, bancs en bois disposés le long d'un cheminement en matière naturelle d'une centaine de mètres vont créer un espace de détente fort apprécié par le public. L'inauguration a eu lieu le 27 mai 2015 en présence des autorités de Genthod, des communes voisines et du Canton de Genève.



Comme signalé par la Capitainerie, en amont de cet emplacement appelé aussi Port de Petit Saugy, un ponton a été aménagé de racks pour une vingtaine de youyous. Deux racks seront confiés à l'APB.

Ce ponton est réservé uniquement pour l'ac-

cès aux bateaux du Creux de Genthod, situés sur bouées à proximité immédiate des Bains du Saugy. Il reste à améliorer la façon d'acoster et d'embarquer depuis ce ponton. A voir à l'usage.

I'APB et les 3 Queens ... à Liverpool



Les trois Queens de Cunard, étaient réunies le 25 mai pour le 175e anniversaire de la célèbre ligne de croisière Cunard. De gauche à droite : Queen Elizabeth, Queen Victoria (en arrière plan) et, le plus grand, Queen Mary 2 (345m de long, 41m de largeur et 72 m de hauteur, soit l'équivalent de 23 étages, pouvant accueillir 3090 passagers en capacité maximale). La magnifique Queen Mary 2 est arrivée en premier, le 24 mai à l'aube, et le 25, en fin de matinée, a largué les amarres pour aller à la rencontre de ses deux sœurs. Des milliers de personnes sont venues pour les admirer, célébrer un événement historique et honorer la naissance de la compagnie Cunard à Liverpool. En soirée, un light show projeté sur les façades de anciens immeubles dont celui du siège de la compagnie et des feux d'artifice ont également marqué cet anniversaire.



Des contrastes architecturaux en harmonie.

Nous étions 24 membres ou amis de l'APB à faire le déplacement, plus Dean (4 ans) et Jil (1 an), pour assister aux festivités organisées par la compagnie maritime Cunard. La formule est souple : chacun réserve son vol et son hôtel et l'on se retrouve pour partager quelques moments.

Le départ des membres s'est fait sur trois jours : cinq le jeudi, quinze le vendredi et quatre le samedi. Pierre et Anna, partis le jeudi, nous ont

accueillis le vendredi soir à l'hôtel après avoir déjà testé les caves dédiées aux Beatles. Un rendez-vous de tout le groupe était fixé le samedi à midi pour faire connaissance et partager un repas au Jamie's, situé en plein centre de Liverpool.



En ferry autour des Queens. Vue sur le quai, et une partie des docks.



Page précédente : les participants (de g. à dr.): Eric, Rose-Marie, Anna, Nicolas, Daniela (Dean et Gil sont devant elle, dans la poussette), Philippe, Hélène, Maren, Huguette, Giovanna, Georg, Conny et Carlos et Pierre. Les autres, impatients..., sont déjà dans le restaurant !

D'autres moments forts et de retrouvailles ont été le départ en ferry, le 24 à 7h45, pour aller à la rencontre du Queen Mary, le tour en ferry du 25 et le dernier dîner du lundi, avant de quitter Liverpool le mardi pour certains ou le mercredi pour d'autres. Chacun a pu visiter cette ville étonnante, à sa guise, selon ses propres préférences, et c'était un grand plaisir de nous croiser et d'improviser soit un apéritif dans un joli pub soit un repas dans un restaurant typique car le choix ne manque pas.

Les anciens Docks, très vivants, accueillent, côte à côte, pubs, restaurants, musées et magasins. Le Cavern, "temple" des Beatles, voit défiler les touristes du monde entier qui peuvent goûter aux folles ambiances des Sixties.



En route pour le pub !



Il fait bon flâner dans le port spacieux et dans la vaste zone piétonne si bien aménagée. Le déplacement à Chester est aussi conseillé.

Photo: Repas d'adieu au Piccolino, on reconnaît, au centre, Jacqueline et Robert puis Christine (cachée) et Jürg.

Chers amis du voyage, merci pour les beaux moments que nous avons passé ensemble !

Giovanna et Pierre

Les intéressés trouveront des galeries de photos prises par les participants à ce beau voyage à Liverpool sur le site apb.ch



Rabais de 15% accordé aux membres de
l'APB sur présentation de leur carte

L'eau est votre élément? Avec l'assurance véhicules nautiques tous risques de
Nationale Suisse, jouez la sécurité pour vous et votre bateau.

www.nationalesuisse.ch/bateaux

Nationale Suisse
Agence générale Genève
Rue Versonnex 7
1211 Genève 3
Tél. 022 718 49 39

Votre conseiller:
Pascal Rudin

l'art d'assurer

nationale
suisse

Les youyous du Creux !

Le problème est apparu depuis la disparition du "service Taxi" au Creux de Genthod qui permettait de rejoindre les bateaux situés sur des bouées.

Depuis 2015, ce service n'est plus sponsorisé par la Capitainerie, il a donc disparu.



La Capitainerie a aménagé des places pour environ 150 youyous, dinghy ou annexes, la moitié dans des racks, l'autre moitié à l'eau. De plus, des racks pour une vingtaine de youyous viennent d'être mis à disposition au Petit Saugy pour les bateaux sur bouées à proximité.

Au Creux de Genthod, la Capitainerie recense 300 bateaux sur bouées alors qu'il n'y a que 170 places pour les youyous, soit à peine plus d'une annexe pour deux bateaux.

Comment s'organiser pour remédier à cette situation qui laisse 130 bateaux sans moyen de les atteindre, sinon avec un youyou transporté sur place pour chaque sortie ?

L'APB (Association des propriétaires de bateaux), propose une rencontre de tous les navigateurs amarrés au Creux pour trouver une solution à cette carence de places pour les annexes.

Comme tous les navigateurs ne sortent pas en même temps, on pourrait imaginer, par exemple, que 10 bateaux mettent en commun 5 annexes (même clé de cadenas), selon des modalités à définir.

A cet effet, l'APB convie les navigateurs du Creux (membre ou non de l'APB) à un apéritif, le mercredi 24 juin à 19h00 au Creux de Genthod

afin de discuter de ce problème et

d'envisager une ou plusieurs solutions viables.

Une autre date est prévue le jeudi 2 juillet à 19h00 pour ceux qui ne pourraient pas venir le 24 juin.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, chers navigateurs et navigatrices nos meilleurs messages.

Bienvenue

Le Comité et le Groupe de travail

Naviguer en toute sécurité sur le plus grand lac d'Europe
Naviguer sur un yacht exceptionnel
 mobile (+41) 78 797 51 97, www.floatinn.ch

Vivre et dormir sur l'eau
Bed & Breakfast au pied du Jet d'eau
dans la rade de Genève ou au large

Croisières avec équipage en pension comp
d'un ou plusieurs jours

Visites et excursions
 Nombreuses escales séduisantes
 historiques et culturelles

Embarquement où vous le souhaitez

Adresse bateau:
Quai Gustave Ador 55, CH-1207 Genève
mobile (+41) 78 797 51 97, www.floatinn.ch



FLOATINN
B&B AND SAILING IN GENEVA

Adresse postale:
chemin du Croissant 6, CH-1219 Châtelaine

L'APB sera au Salon Nautique du Léman à PALEXPO

De la Caserne des Vernets, à la Halle CFF de Morges et maintenant à... PALEXPO, le Salon nautique du Léman affirme ses ambitions et augmente sa voilure !

Toujours fidèle à cette manifestation automnale pour rencontrer ses membres, l'APB vous attendra sur son stand avec une table de "Puces nautiques" que vous pourrez approvisionner et son mur de petites annonces nautiques !



Notez bien la date : les 13-14-15 novembre 2015 à PALEXPO !

Partage de sorties en bateau

Partager son bateau avec d'autres constitue l'une des solutions au manque de places d'amarrage dans nos ports et que l'APB encourage.

La création de nouvelles places dans des ports n'est pas encore d'actualité, le projet de nouveau port à Tannay qui aurait pu offrir une quarantaine de places aux ressortissants du canton de Genève a retrouvé sa place dans les tiroirs, suite au verdict populaire du 8 mars dernier. La nouvelle plage genevoise avec 400 places pour la Nautique refait timidement surface, deux cents places sont prévues dans ce cadre au Port noir mais semble-t-il sans infrastructure pour l'entretien des bateaux et en échange d'une éventuelle suppression des places du port des Eaux-Vives, en aval du jet d'eau.

En clair la liste d'attente de places pour bateaux n'est pas près de diminuer.

Reste la question de l'élimination des bateaux épaves qui ne sortent plus et encombrant les ports de leurs vestiges patrimoniaux que l'on conserve pour une descendance improbable, le prix de l'amarrage n'étant pas exorbitant.

La Capitainerie peut intervenir dans ces cas par des mises en fourrière.

Des solutions de partage de bateau fleurissent intelligemment face à cette pénurie de places. Des entreprises largement ouvertes au public (CERN par exemple) et d'autres associations de boat sharing offrent des possibilités de partager des bateaux sans trop de contraintes et avec la souplesse de réservation qu'offre internet, même en dernière minute. Cela constitue une vraie solution pour offrir la possibilité de naviguer au plus grand nombre de passionnés.

Par ailleurs, les navigateurs vieillissent et ne sortent plus aussi facilement sur le lac en raison d'un état de santé fragilisé. Moins sûrs, ils ne se sentent pas encore prêts à vendre leur bateau et se priver du plaisir de sortir, à la voile ou au moteur quelques fois dans l'année. **C'est pour ces navigateurs que l'APB entend apporter sa contribution, sa pierre ou plus exactement sa bouée, en mettant en relation les personnes désirant passer la main progressivement, avec des plus jeunes passionnés de bateau, qui n'ont pas encore les moyens de s'en offrir un mais qui pourraient naviguer avec le propriétaire du bateau en participant aux frais courants ou en effectuant, en échange, un certain nombre de travaux d'entretien.**

Chacun y trouvera son compte et surtout la possibilité de naviguer en toute confiance et avec plaisir.

Pour faciliter ce partage, l'APB constitue deux listes :

la première avec les propriétaires intéressés par l'idée d'offrir un partage;

la seconde avec ceux qui cherchent un partage.

Pour les mettre en contact, pourquoi pas une forme d'apéro mensuel ?

Si cela vous intéresse (ce n'est pas un engagement), remplissez le talon ci-contre ou publiez une petite annonce sur le site **apb.ch** (propriétaire cherchant un équipier).

Bourse aux équipiers >> Propriétaires cherchant des équipiers

Petites Annonces

Bourse aux équipiers >> Propriétaires cherchant des équipiers

Bourse aux équipiers >> Navigateurs cherchant à naviguer

Et si vous tentiez l'expérience ?

Lorsque la liste sera établie, nous vous contacterons.

Partage sortie en bateau

Aimeriez-vous partager, de temps à autre, vos sorties en bateau, voile ou moteur, sur le lac et, si affinités, échanger les sorties contre aide à l'entretien ?

Si oui, complétez ce bulletin* de manière à ce que l'APB puisse créer une bourse des "Offres/Demande" et vous mettre en contact.

Nom :

Prénom :

Tél. Privé :

Natél :

E-mail :

Bateau :

Immatriculation :

Port :

Conditions

- L'APB se limite à mettre en contact les membres et les demandeurs pour les sorties sur le lac; elle décline toute responsabilité.
- Les invités mineurs ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés par un adulte ou en possession de l'autorisation expresse de leur responsable légal.
- Pour des raisons de sécurité, les invités doivent respecter les consignes du capitaine.

* vous pouvez aussi vous inscrire sur le site :

www.apb.ch (rubrique: Services / Bourse aux équipiers / Propriétaire cherche équipiers)

Le Comité



Corderie-câblerie Axtmann

Pour vos loisirs, le sport, la décoration ou votre entreprise nous vous proposons un grand choix de cordes, câbles, sangles, chaînes, filets et ficelles.

Vente, conseils, confections et poses

Horaires : lundi au vendredi de 07h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Route du Bois-de-Bay 28 - CH 1242 Satigny

Tél : +41 (0)22 341 40 56

Email : jm.axtmann@coblax.com

Fax : +41 (0)22 341 40 57

Web : www.coblax.com

E-shop : shop@coblax.com

Georges Lellouche

Médecine Traditionnelle Chinoise



3, chemin de la Fontaine
1224 Chêne-Bourgeries

Tél-Rép: +41 (0) 22 349 32 50

Mobile: +41 (0) 79 440 32 50

Mobile F.: +33 (0) 68 819 10 99

Site web: www.lellouche.ch

Mail: lellouche@bluewin.ch



- **Acupuncture**
- **Massage Tui Na - Shiatsu**
- **Naturopathie - Heilpraktiker**

- **Hypnose**
- **Sophrologie**
- **Esthétique - Amincissement**
- **Drainage lymphatique**



Quai du Mont-Blanc 4 - 1202 Genève

Tél. 022 732 47 47 - Fax 022 738 79 88



CROISIÈRES COMMENTÉES ET LOCATION DE YACHTS

Nouveaux membres

Le Comité souhaite la bienvenue à



BERCHET Claude
BEZENCON Isabelle (Choiseul)
BROUTY Olivier
CELARDIN Fredi (Eaux-Vives)
CHARRIERE Benoit (privé)
EBENER Vincent (Pâquis)
FLUITMAN Mariette (ONU)
FORNASARI Jean-Christophe (Perle du Lac)
GROSSE RUSCHKAMP Stephan (Eaux-Vives)
HAARMAN Sander (Eaux-Vives)
JOLY Yann (Choiseul)
MAKSIC Vukasin (Hermance)
MANFIELD Nicholas
MATTHEY Yves (Wilson)

MERMOUD Yvan (la Belotte)
MIESZKALSKI Nicolas (Eaux-Vives)
NICOD Joël (Choiseul)
PALMERO Stefano (Choiseul)
PELLARION Fabien (Eaux-Vives)
PERINI Dirk (Pâquis)
PINO Ariel
ROY Jean-Philippe (Eaux-Vives)
SCHUTZ Rafael (Eaux-Vives)
SOTTAS Pascal (Hermance)
STICKEL Jean-Marc (Eaux-Vives)
VASQUEZ PAREDES Gustavo (Eaux-Vives)
VITALE Marta (Eaux-Vives)
WEHRLI Christian (Eaux-Vives)

En février 2016, ils seront invités par le comité pour faire plus ample connaissance.

Formulaire d'inscription à l'APB



écrire très lisiblement

Pour s'inscrire en ligne www.apb.ch →

M./Mme/Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Date de Naissance : Profession :

Tél. privé : Té. prof : Mobile :

Fax : Email :

Bateau Immatriculation : Assurance :

Longueur : m. Largeur : m. Place d'amarrage N° :

Tirant d'eau : Port :

Date Signature :

A envoyer à : APB - Case postale 49 - 1211 Genève 7 - renseignements 022 733 32 40

LA SEICHE

Votre partenaire nautique à Genève depuis 40 ans



**GREEMENT - HABILLEMENT - ACCASTILLAGE - CORDAGES
SECURITE - PEINTURE - DECORATION - ELECTRONIQUE**

Horaires d'hiver, de octobre à mars

Lundi fermé

Mardi à vendredi 9h30 - 19h00

Samedi 10h - 19h00

Horaires d'été, d'avril à septembre

Lundi au samedi 8h30 - 19h00



Rue du 31 Décembre 19 - Genève



T: +41 (0)22 735 41 96



laseichesa@bluewin.ch



www.laseiche.ch



pranaval



Le Ponton
de la Balotte

AQUASPORT



Démissions

Nous avons enregistré les démissions suivantes en raison de problèmes de santé, de la vente de leur bateau ou d'un déménagement :

ABRIEL Robert
ANTUNES Alexandre
BELLEVILLE Laurence
BOURQUIN Yves
CARTIER Olivier
CHAPPUIS Sandrine
CHEVALLIER Jean-Pierre
FRIEDLI André
GALANTE Fabio
HADZIC Tania
HUNZIKER Werner
HUNECKE Thomas

JACOT Gwenaëlle
JAYET Jean-François
LIANG John
MELICH Joaquim
MERTON Anthony
MOESCHLER Nelson
MOUSSAOUI Mustapha
NADA Roger
SCHENKEL Christian
STITELMANN Magali
VITTET Jean-Pierre
WINKELMANN Didier

Le Comité les remercie pour toutes leurs années d'adhésion à l'APB et leur souhaite une bonne continuation.

Décès

Nous avons été très attristés par le décès de :



**ECABERT Charles
GOLAZ Yves
GRASSET Alain
PERRUCHOUD Richard
REVILLET Georges
VEZ André-Emile**

Le Comité présente ses sincères condoléances et témoigne toute sa sympathie à leur famille

SHOP ! aux couleurs de l'APB

POLO : CHF 40.-

Modèle Unisex (navy): nombre

S / M / L / XL / 2XL / 3XL / 4XL / 5XL / 6XL

Modèle Dame (blanc) : S / M / L



Casquette: CHF 15.-

nombre

Couteau: CHF 50.- nombre



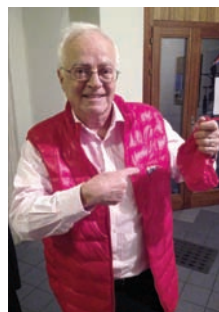
Porte-documents (navy) CHF 35.-

nombre

Nouveau :

Gilet en plume, rouge : CHF 90.-

M/L / XL / 2XL / 3XL /



Montre: CHF 150.- nombre...

(étanche, noir, chrono, bracelet gomme, fond gravé)

Pour:

Nom: Prénom:

Tél : Adresse:

montant total: CHF

Découpez cette page et envoyez-la à:
(CCP: 12-4249-2)

APB - case postale 49 - 1211 Genève 7



Avis de recherche

L'ASSN (Association suisse des scouts nautiques) recherche pour mener à bon port et faire perdurer la pratique de la voile pour nombre d'enfants de tout horizon, **un ou une président/e dès le mois de septembre 2015**. Pour tout renseignement plus précis, merci de s'adresser à Sandra Dupré, 078/708.16.65.

L'ASSN recherche **un Génois** pour son bateau l'Ecume de mer (guindant 9m10 et une bordure d'environ 5.10m, surface d'environ 22m2) d'occasion ou pour une somme modeste qui permettrait aux enfants scouts de partir en camp de voile cet été encadrés par les responsables scouts bénévoles.

Petites annonces de l'APB

Extrait des pages de petites annonces du site APB.CH Rubriques :
PETITES ANNONCES - ECHANGE DE PLACES - BOURSE AUX EQUIPIERS - PARTAGE : Propriétaire cherchant équipiers / Navigateurs cherchant à naviguer

A VENDRE Voilier avec place: Luthi Blackbird 7,2 x 2,3 m, 5 couchettes, Coque en bois moulé plastifié, pont Teck, Cabine contreplaqué marin acajou, Hors-bord HONDA 4,5 CV révisé, Grand-voile lattée, Enrouleur Génois, Spi, Equipement complet, Bâche neuve, Amarrage Port-Choiseul. Disponibilité immédiate. Très bon Etat. Prix: CHF 19'000.- Contact: AYNAUD Christophe 076 399 52 91 e-mail: ch.aynaud@gmail.com



A VENDRE cause départ

Voilier BENETEAU type FIRST 30, 1980, Voiles, Spi, moteur inboard Yanmar 8CV Diesel, enrouleur de gènois, guindeau, annexe, tirant d'eau: 1,76m Longueur 8,80m Largeur 2,86m. Avec place d'amarrage (bouée à La Belotte). Prix CHF 9'000.- Photos du modèle pour exemple (pas du bateau). Contact : Henri E. LEBER 079 425 90 42



Echange de place: Je souhaite échanger ma place du Port Wilson contre une place au Port des Mouches à Hermance, sur le catway (pas sur la digue). Dimensions nécessaires 241 cm x 651 (First 235)

Largeur maxi admise par la capitainerie pour la place au port Wilson: 249 cm (genre Surprise).Contact: nathalie.desdions@gmail.com 079 229 53 50

Partage, sous-location : Corsaire

Joli voilier à sous-louer, à une personne responsable, parce que je n'habite plus à Genève. Le bateau est complètement rénové, avec une voile de moins que 15m2 et un moteur 8 CV, sans permis. Très bon Etat, Libre tout de suite. Contact: stephan.roesch@bluemail.ch

DAVANTAGE D'ANNONCES ET DE DETAILS SUR LE SITE WWW.APB.CH

Commerçants accordant des rabais aux membres de l'A.P.B.

AE Marine	Tél. : 022 341 08 74	Rte. de Peney 133	1214 Vernier
Agisson SA	Tél. : 022 738 38 33	Bd James-Fazy 8-10	1201 Genève
Atelier du Coussin	Tél. : +33 628 34 24 88		
Auto Accessoires Jonction	Tél. : 022 329 52 52	R. des Deux-Ponts 31-33	1205 Genève
Axtmann - Corderie-Câblerie	Tél. : 022 341 40 56	Route du Bois de Bay 28	1242 Satigny
BAYS, TREND-MARKETING	Tél. : 079 390 34 19	trend-marketing@bluewin.ch / http://nauticashop.ch	
Baud Eugène quincaillerie	Tél. : 022 348 66 22	Rue Ed.-Baud	1225 Chêne-Bourg
Boatimex remorques Atlas	Tél. : 022 752 46 79	Case postale 72	1252 Meinier
Europ'Sails	Tél. : 022 785 67 73	Ch. Champs-Prévost 22	1214 Vernier
Garage Parking Miremont	Tél. : 022 346 33 39	Avenue de Miremont 2	1206 Genève
Jordan Peinture (10 à 15 %)	Tél. : 022 343 11 10	Rue Vautier 1	1227 Carouge
La Seiche articles nautiques	Tél. : 022 735 41 96	Rue du XXXI Décembre 19	1207 Genève
Millet SA (Bosch)	Tél. : 022 329 86 66	Rue Prévost-Martin 47	1205 Genève
Moby Dick, Centre Nautique	Tél. : 022 755 12 76	Chemin du Vieux-Port 20	1290 Versoix
Peintures Coloral Sàrl	Tél. : 022 341 29 30	Route du Nant d'Avril 14	1214 Vernier
Périllat outillage	Tél. : 022 342 20 09	Rue Eugène-Marziano 17	1227 Acacias
Pop Show mus. & électron.	Tél. : 022 792 48 16	route de Chancy 128	1213 Onex
Quincaillerie de Versoix SA	Tél. : 022 755 26 36	Rue des Moulins 43	1290 Versoix (-10%)
Seydoux Mousse	Tél. : 022 734 28 43	Rue des Gares 12	1211 Genève 2
SFS unimarket SA	Tél. : 022 301 05 50	Av. Antoine-Jolivet 4	1227 Carouge
Ship Shop F. Gauthier	Tél. : 022 736 20 13	Rte de Thonon 146	1222 Vérenaz
Spielmann & Cie	Tél. : 022 786 86 22	Rte. de Frontenex 62	1207 Genève
SUI 46°16'	Tél. : 022 950 05 55	Route de Suisse 25	1290 Versoix
Tech Yachting	Tél. : 022 786 41 42	Rue du Roveray 12	1207 Genève
Vieux-Port chantier naval	Tél. : 022 755 24 19	Route. de Suisse 123	1290 Versoix
Yachting Service	Tél. : 022 776 94 83	Route. de Suisse 6	1299 Crans-près-Céligny
Zahnd quincaillerie	Tél. : 022 736 95 51	Bd. Helvétique 30	1207 Genève



VICTORINOX



**FUNCTIONALITY IS PART OF
OUR FAMILY**

FLAGSHIP STORE GENEVE
RUE DU MARCHÉ 2, 1204 GENEVE

FLAGSHIP STORE ZÜRICH
RENNWEG 58, 8001 ZÜRICH

BRAND STORE BRUNNEN
BAHNHOFSTRASSE 3, 6440 BRUNNEN



MAKERS OF THE ORIGINAL SWISS ARMY KNIFE | VICTORINOX.COM

JAB
1212 Grand-Lancy 1

Post code 1
A.P.B.
Case postale 49
1211 Genève 7

europ'sails

L'air et la manière

europ'sails fournisseur officiel
du Tour de France à la Voile



Polyvalentes, Performantes, Faciles à régler
Tout ce qui vous fascine nous passionne !

europ@europsails.ch | www.europsails.ch

Route de Thonon, 152C
CH - 1222 Vésenaz
Tél: +41(0)22 772 07 30
europ@europsails.ch

europ'sails
une production et un service de proximité

Chemin Champs-Prévost 22
CH - 1214 Vernier
Tél: +41(0)22 785 67 73
europ@europsails.ch